



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# GUIDE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

## ENCADREMENT PROFESSIONNEL

Formation  
d'État

**BPJEPS**  
APT - AA  
AAN - AC

ou **BEES APT -**  
**AN - AC**

**+BF4**

obtenu avant août  
2022

**BPJEPS**  
APT - AA  
AAN - AC

ou **BEES APT -**  
**AN - AC**

**+UCC Triathlon**

Je deviens  
animateur

Enseignement universitaire

**Licence Staps**

Entraînement  
Sportif spécialité  
Triathlon

**DEJEPS Triathlon**

si **BF4** obtenu avant  
août 2022  
= équivalence de l'**UC4**

**BF4**

obtenu avant  
août 2007  
+ tronc commun du  
brevet d'Etat

Je deviens  
entraîneur

Toute personne qui souhaite encadrer les disciplines enchaînées contre rémunération doit être titulaire d'un diplôme reconnu par l'Etat. La profession d'éducateur sportif fait partie des professions réglementées. A cette condition, s'ajoute de posséder les prérogatives d'exercice en lien avec les missions effectuées. Ces prérogatives d'exercice sont mentionnées sur la carte professionnelle de l'éducateur sportif.

Il existe deux niveaux de qualifications reconnues par l'Etat : l'animateur triathlon qui enseigne et l'entraîneur triathlon qui enseigne et entraîne. La Fédération Française de Triathlon et ses partenaires organismes de formation vous accompagnent dans l'obtention de ces diplômes.



## MODALITÉS DE FORMATION

La formation théorique et pratique se déroule dans un centre de formation partenaire de la F.F.TRI. C'est une formation en alternance entre le centre de formation et une structure affiliée à la F.F.TRI. Le stagiaire se fait accompagner par une équipe de formateur ainsi que par un tuteur dans sa structure de stage.



## CONTACT

Jérémie GARRIC  
Conseiller Technique National  
jgarric@fftri.com - 06 23 65 87 69



## MISSIONS

Dans le cadre de l'activité d'une structure, cela consiste à l'encadrement de séances auprès d'un public qui vient découvrir les disciplines enchaînées. Plus particulièrement chez le public jeunes sur les âges de 4 à 13 ans et chez les adultes les primo-pratiquants.



## DIPLÔME

Pour obtenir la qualification, l'éducateur doit être titulaire de l'une des combinaisons de diplômes suivants :

- BEESAN + BF4 Triathlon (obtenu avant août 2022)
- BPJEPS AAN (Activités Aquatiques de la Natation) + BF4 Triathlon (obtenu avant août 2022) ou UCC Triathlon ;
- BPJEPS APT (Activités Physiques Pour Tous) + BF4 Triathlon (obtenu avant août 2022) ou UCC Triathlon ;
- BPJEPS AC (Activités du Cyclisme) + BF4 Triathlon (obtenu avant août 2022) ou UCC Triathlon.

**BPJEPS:** Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport  
**UCC:** Unité Capitalisable Complémentaire



## PRÉROGATIVES D'EXERCICE

L'animateur triathlon peut conduire un cycle d'apprentissage en triathlon.



## POINT DE VIGILANCE

Dès lors que les pratiquants participent à des compétitions, quel que soit le niveau de compétition, il convient que l'éducateur sportif professionnel dispose des qualifications d'un entraîneur (voir ci-après).



## MISSIONS

Dans le cadre de l'activité d'une structure, l'entraîneur peut encadrer tous les créneaux d'enseignement et d'entraînement en triathlon.



## PRÉROGATIVES D'EXERCICE

L'entraîneur triathlon peut enseigner, entraîner auprès de tout public et tout niveau de pratique.



## DIPLÔME

Pour obtenir la qualification, l'éducateur doit être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Tronc commun du Brevet d'Etat + Brevet Fédéral « Entraîneur » triathlon BF4 obtenu avant août 2007 ;
- DEJEPS, spécialité perfectionnement sportif, mention triathlon ;
- Licence STAPS « Entraînement sportif » spécialité triathlon.



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**